

Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939

José E. Igartua et Marine de Fréminville

Volume 37, numéro 2, septembre 1983

Travailleurs et mouvements sociaux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/304158ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/304158ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Igartua, J. E. & de Fréminville, M. (1983). Les origines des travailleurs de l'Alcan au Saguenay, 1925-1939. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37(2), 291-308. <https://doi.org/10.7202/304158ar>

LES ORIGINES DES TRAVAILLEURS DE L'ALCAN AU SAGUENAY, 1925-1939*

JOSÉ E. IGARTUA

Université du Québec à Montréal

MARINE DE FRÉMINVILLE

Université du Québec à Chicoutimi

Quand l'Aluminum Company of America vient s'installer au Saguenay, en 1925, elle en consacre définitivement le caractère industriel. Région de colonisation récente, axée à l'origine sur l'agriculture d'auto-subsistance et sur l'industrie forestière, le Saguenay voit naître la grande industrie à partir de 1897, quand débute la production de pâte à papier dans les moulins de J.-E.-A. Dubuc. Entre le tournant du siècle et la fin des années vingt, plusieurs usines de pâte et de papier, ainsi que l'aluminerie d'Arvida et les usines connexes, sont mises en route. Avec l'aluminium — c'est-à-dire avec l'Alcan —¹, le Saguenay entre dans l'ère du grand capital et de la grande industrie: c'est essentiellement dans ce secteur, parallèlement à celui des pâtes et papiers, que se fera la croissance industrielle de la région à partir de la deuxième guerre mondiale.

On peut juger de la rapidité de l'industrialisation de la région, entre 1901 et 1941, par quelques données sommaires (Tableau 1). Durant cette période, le nombre d'établissements industriels est multiplié par trois tandis que le nombre des employés dans l'industrie quadruple. Par comparaison, durant la même période, pour l'ensemble de la province de Québec, le nombre d'établissements augmente de 180 pour cent et le nombre d'employés industriels de 300 pour cent. Mais ce sont les données sur le capital investi qui sont les plus frappantes: ramené à une base unitaire, le capital investi au Saguenay passe de 1 à 93, alors qu'il

* Ce texte est la version remaniée d'une communication présentée à la réunion annuelle de la Société historique du Canada à Vancouver en juin 1983. Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont aidés dans cette recherche, Christian Paquin, Luc Drouin, Annick Hernandez, et tout particulièrement Line Ampleman, dont les talents de sociologue et d'informaticienne nous ont été essentiels. Ce projet a reçu une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

¹ La filiale canadienne d'Alcoa, Northern Aluminum Company, est créée en 1902. Elle prend le nom d'Aluminum Company of Canada en 1925 et devient, en 1928, filiale d'Aluminium Limited, créée à ce moment par les actionnaires d'Alcoa pour séparer les activités américaines d'Alcoa de ses activités internationales. Alcoa avait étendu ses opérations au Canada dès 1899 avec la construction d'une aluminerie à Shawinigan. Pour un résumé de l'histoire administrative de l'Alcan, voir Isaiah A. Litvak et Christopher J. Maule, *Alcan Aluminium Limitée: Une étude de cas* (étude no 13 de la Commission royale d'enquête sur les groupements des sociétés, Ottawa, 1977).

augmente de 1 à 12 seulement dans l'ensemble du Québec. L'industrialisation du Saguenay, fondée sur ses ressources naturelles, se fait donc rapidement. Les capitalistes canadiens et américains s'y installent pour répondre aux besoins en produits semi-finis de l'économie américaine. Le Saguenay participe en cela à l'évolution caractéristique de l'économie canadienne durant cette période².

L'industrialisation du Saguenay provoque en même temps son urbanisation (Tableau 2). La population urbaine de la région s'accroît beaucoup plus rapidement que la population urbaine du Québec et que la population totale du Saguenay. À partir de 1931, la majorité des habitants du Saguenay vit dans des agglomérations urbaines³. Le Haut-Saguenay, où sont concentrés les établissements industriels, devient majoritairement urbain entre 1911 et 1921. Entre 1901 et 1921, la population urbaine de l'ensemble de la région passe de 7 132 à 32 156, une augmentation de 451 pour cent. Les principales villes de la région, Chicoutimi et Jonquière, comprennent à elles seules, au tournant du siècle, plus de la moitié (53,6 pour cent) de la population urbaine, mais ce pourcentage tombe à un peu plus du tiers (37,3 pour cent) en 1931 et 1941, avec la création des autres villes industrielles, Arvida, Île Maligne, Port-Alfred, Riverbend et Dolbeau.

À cause de la stabilité de sa structure industrielle et de la connaissance que nous avons maintenant de son histoire démographique⁴, la région du Saguenay offre un terrain privilégié pour l'analyse de l'influence de l'industrialisation dans un milieu qui ne connaît pas de cadre urbain développé antérieur à l'arrivée de l'industrie. Pour saisir la portée des effets de l'industrialisation sur la structure sociale de cette région il faut d'abord examiner comment s'y est constituée la population des travailleurs industriels. L'Alcan est aujourd'hui le principal employeur industriel du Saguenay; l'histoire de ses travailleurs forme donc un élément central de l'histoire de l'industrialisation au Saguenay.

Nous avons choisi d'examiner la période de 1925 à 1939, qui correspond à la première phase du développement de l'industrie de l'aluminium au Saguenay. Durant ces années, le nombre de travailleurs à l'emploi de l'entreprise à un moment donné demeure relativement modeste. Nous pouvons donc faire porter notre enquête sur l'ensemble de ces travailleurs. À partir de 1940 cependant, le complexe d'Arvida connaît une expansion considérable pour répondre à la demande militaire et les effectifs des travailleurs se gonflent rapidement, pour atteindre un sommet de 12 000 travailleurs lors de la construction du barrage de

² Voir William L. Marr et Donald G. Paterson, *Canada: An Economic History* (Toronto, Gage, 1980), 339-374.

³ Le terme «urbain» désigne, dans les recensements, la population qui habite à l'intérieur des limites des cités, villes et villages incorporés; voir *Recensement du Canada* (1941) 1: 27.

⁴ C. Pouyez et al., *Les Saguenayens: Introduction à l'histoire de la population saguenayenne* (sous presse).

TABLEAU 1				
ÉVOLUTION INDUSTRIELLE DU SAGUENAY				
1901-1941 ^a				
Indicateurs	1901	1911	1932 ^b	1941
Nombre d'établissements	128	226	325	369
Capital investi	1 645 978\$	12 033 804\$	57 964 777\$	152 882 713\$
Nombre d'employés à salaire et à gages	1 806	2 632	3 243	7 356
Capital investi par employé	911,39\$	4 572,11\$	17 873,81\$	20 783,34\$
Valeur de la production	1 283 938\$	3 762 272\$	17 148 107\$	84 288 651\$
^a En 1901 et 1911, les statistiques manufacturières, tirées des recensements, portent sur les comtés de Chicoutimi et du Saguenay, incluant la côte nord du Saint-Laurent; en 1932 et 1941, les chiffres portent sur les comtés de Chicoutimi et du Lac Saint-Jean. ^b Nous n'avons pu trouver de statistiques sur les industries manufacturières ventilées par comté entre le recensement de 1911 et la série 31-201 de Statistiques Canada («The Manufacturing Industries of Canada») pour l'année 1932.				
<i>Source: Recensements du Canada, 1901, 1911, 1931, 1941; série statistique 31-201 de Statistique Canada, 1932, 1941.</i>				

Shipshaw, en 1941. C'est alors une autre étape de l'histoire des travailleurs qui s'amorce, et que nous ne pouvons traiter ici.

Alcoa commence à construire ses installations à Arvida en septembre 1925; quelques mois plus tard, en juillet 1926, débute la production d'aluminium. En même temps, Alcoa entreprend de développer le potentiel hydro-électrique de la Chute-à-Caron, sur le Saguenay à la hauteur d'Arvida⁵. Ce chantier sera en activité de 1926 à 1931 et fournira du travail à 1 600 hommes durant la période la plus intense de la construction, en 1928⁶. L'aluminerie comptera quatre salles de cuves et des usines de raffinage de la bauxite («dry ore plant») et de cryolithe, construites en 1928. C'est la compagnie qui s'occupera aussi de la

⁵ L'accord de fusion signé en avril 1925 entre Alcoa et James B. Duke, qui détenait les droits sur le potentiel hydro-électrique du Saguenay depuis 1912, prévoyait qu'Alcoa s'alimenterait à la centrale de l'Île Maligne, construite par la Duke-Price Power Company, entreprise de Duke et de son partenaire, William Price, sur la décharge du lac Saint-Jean. Quelques mois plus tard, en 1926, après le décès de Duke, Alcoa achetait un intérêt majoritaire dans la Duke-Price Power Company. Voir T.L. Brock, «Alcan in the Saguenay — The Formative Years: A Two-Part Lecture» (Montréal, Aluminum Company of Canada Limited, 1971), II: 16-17.

⁶ A.W. Whitaker, *Aluminum Trail* (Montréal, Alcan Press, 1974), 116.

planification et de la construction de la ville d'Arvida, nommée d'après le président d'Alcoa, Arthur Vining Davis. Les premières maisons sont érigées à l'été 1926 et la ville est construite en un temps record, fournissant du travail, selon un journal régional, à 1 800 travailleurs⁷.

Avec la Crise, cependant, la compagnie — devenue l'Alcan en 1928 — réduit sensiblement l'envergure de ses opérations au Saguenay. L'usine de raffinage de la bauxite, qui n'était pas rentable, est fermée en 1930. On met à pied des centaines d'ouvriers et on étale le travail pour les autres. On donne la préférence aux ouvriers résidant à Arvida et aux hommes mariés. On procède aussi à une réduction de 10 pour cent du salaire de tous les employés. En mars et avril 1932, trois des quatre salles de cuves de l'aluminerie sont fermées. L'Alcan ne compte plus alors que 300 à 400 travailleurs⁸.

La Crise touche aussi le secteur des pâtes et papiers; elle entraîne la fermeture de l'usine de pulpe de Chicoutimi en 1930 et provoque le ralentissement de la production dans les autres usines de ce secteur. Selon le géographe Raoul Blanchard, qui visite la région à l'été de 1932, «les comtés du lac Saint-Jean et de Chicoutimi sont probablement, avec Montréal, les plus éprouvés de la Province, ceux où sévit le plus le chômage»⁹.

L'Alcan commence à remonter la pente dès la fin de 1932. Un contrat de vente de trois millions et demi de livres d'aluminium au Japon amorce la reprise¹⁰. En 1935, on reconstruit une usine de raffinage de la bauxite; ce chantier occupe 300 hommes et l'usine fournit de l'emploi à 100 travailleurs¹¹. En 1936, à la suite d'un contrat de vente de métal à Alcoa, l'Alcan met en chantier deux nouvelles salles de cuves¹² et construit une usine de fluorure en 1938¹³. En 1939, elle compte 1 760 travailleurs à son emploi¹⁴.

Ce redressement se lit dans le chiffre des ventes et du revenu net de l'entreprise. De 13 millions en 1932, les revenus tirés des ventes passent à 32 millions en 1936 et à 92 millions en 1939. L'Alcan, qui avait fonctionné à perte de 1931 à 1934, voit son revenu net bondir de

⁷ *Le Progrès du Saguenay*, 13 juillet 1926, 1. Voir aussi Anne-Marie de Launière-Dufresne, «Arvida, une vivante histoire du Canada», *Saguenayensia* 18 (septembre-décembre 1976): 99-104.

⁸ Whitaker, *Aluminum Trail*, 130-135. Benoît Brouillette, «L'aluminium au Saguenay», *L'Actualité économique*, 22 (octobre 1946): 425, mentionne une moyenne de 400 travailleurs à l'Alcan en 1932. Raoul Blanchard, dans *L'Est du Canada français* (Paris, Masson, 1935), II: 110, donne 300 hommes à l'emploi de l'Alcan la même année.

⁹ Blanchard, *L'Est du Canada français*, II: 111.

¹⁰ Whitaker, *Aluminum Trail*, 138.

¹¹ *Ibid.*, 142; *le Progrès du Saguenay*, 11 juillet 1935, 3, indique que le chantier fournira du travail à 1 300 hommes!

¹² T.L. Brock, «Alcan in the Saguenay — The Formative Years: A Two-Part Lecture», II: 37.

¹³ Whitaker, *Aluminum Trail*, 146.

¹⁴ Brouillette, «L'aluminium au Saguenay», *ibid.*

0,01\$ l'action en 1935 à 0,69\$ en 1939, ce qui l'amène pour la première fois à verser un dividende aux actionnaires¹⁵.

*
**

Entre 1925 et 1939, l'Alcan emploie des travailleurs à plusieurs sortes de travaux en plus de la production d'aluminium, dont la construction des usines, des barrages hydro-électriques et de la ville, l'entretien et la surveillance des établissements, la préparation des plans et devis et les soins aux malades. L'Alcan a conservé sur microfilm toutes les fiches d'embauche et de service de ses travailleurs. Ce type de document, d'une richesse exceptionnelle et qui a été jusqu'ici peu exploité par l'historiographie¹⁶, nous permet de retracer les origines et de suivre l'itinéraire professionnel des travailleurs.

Les fiches, classées par ordre alphabétique, sont réparties en deux séries. La première série comprend tout le personnel embauché depuis 1925 mais ayant quitté la compagnie avant 1944. Nous avons tiré de cette série les dossiers de tous les travailleurs embauchés entre 1925 et 1939, ce qui représente plus de 5 000 dossiers. La deuxième série comprend les dossiers des travailleurs à l'emploi de la compagnie entre 1944 et 1963. Parmi ces travailleurs, environ 700 avaient été embauchés entre 1925 et 1939¹⁷.

Les informations que contiennent les dossiers des travailleurs sont de deux ordres. La fiche d'embauche donne des renseignements d'ordre démographique tels que le nom, le prénom, la date de naissance, l'état civil, le nombre de personnes à charge, la nationalité, le sexe, la religion ainsi que la résidence permanente. On y trouve aussi la date d'embauche et, à l'occasion, des informations concernant les emplois précédents. La fiche de service, d'autre part, contient des renseignements d'ordre professionnel: les occupations auxquelles est affecté le travailleur à l'Alcan, les taux horaires payés, le service auquel le travailleur est rattaché, et des remarques portant sur les mises à pied, les accidents, les maladies, les blessures ou encore les renvois et les congés.

Étant donné le nombre de dossiers à analyser et l'ampleur du travail de vérification et de validation des données, notre analyse ne porte

¹⁵ Litvak et Maule, *Alcan Aluminium*, 45.

¹⁶ L'usage le plus important de ce type de document a été fait par Tamara Hareven dans *Family Time and Industrial Time* (New York, Cambridge University Press, 1982). Thomas Dublin a utilisé des documents semblables dans *Women at Work* (New York, Columbia University Press, 1979). Voir aussi Janice L. Reiff et Susan Hirsch, «Reconstructing Work Histories by Computer: The Pullman Shop Workers, 1890-1967», *Historical Methods*, 15 (Summer 1982): 139-142 et la recherche menée par Bo Ohngren à l'Université d'Uppsala sur les métallurgistes suédois au tournant du siècle.

¹⁷ Ce n'est qu'au cours du dépouillement de la première série de dossiers que nous nous sommes aperçus de la logique de la division des microfilms en deux séries. On nous avait présenté la première série de microfilms comme contenant les dossiers de *tous* les travailleurs embauchés avant 1944.

TABLEAU 2					
POPULATION ET URBANISATION DU SAGUENAY					
1901-1941^a					
<i>Population totale</i>	1901	1911	1921	1931	1941
Chicoutimi	16 872	23 375	37 578	55 724	78 881
Lac Saint-Jean	20 156	27 111	35 539	50 253	64 306
Total	37 028	50 485	73 117	105 977	143 187
% d'augmentation en dix ans	—	36,3	44,8	44,9	35,1
% pour le Québec	—	21,6	17,7	21,8	15,9
<i>Pourcentage de la population urbaine</i>					
Chicoutimi	28,7	48,1	62,2	67,1	68,4
Lac Saint-Jean	11,3	17,7	24,6	39,1	40,5
Total	19,3	31,8	43,9	53,8	55,8
% d'augmentation en dix ans	—	125,2	100,2	77,3	40,2
% pour le Québec	—	47,8	36,8	37,1	16,3
<i>Population des principales villes</i>					
Chicoutimi	3 826	5 880	8 937	11 877	16 040
Jonquière	—	2 354	4 851	9 448	13 769
Arvida	—	—	—	1 790	4 581
Total	3 826	8 234	13 788	23 115	34 390
% de la population de la région	24,0	10,3	16,3	18,8	21,8
^a Le Saguenay comprend les comtés de Chicoutimi (le Haut et le Bas-Saguenay) et du Lac Saint-Jean.					
<i>Source: Recensement du Canada, 1941, vol. 1, tableaux 1 et 6; vol. 2, tableau 6.</i>					

que sur un échantillon des dossiers des travailleurs. Cette façon de procéder soulève deux problèmes. D'abord, l'échantillon peut représenter plus ou moins fidèlement l'ensemble de la population dont il a été tiré. Nous avons suivi les règles de l'échantillonnage aléatoire afin de minimiser ce genre de risque (voir Annexe A). Ensuite, et de manière plus importante, la population statistique à partir de laquelle l'échantillon a été tiré n'est composée que des dossiers tirés de la première série de microfilms, parce que le traitement des dossiers de la deuxième série n'est pas terminé. Cela veut dire qu'environ 12 pour cent¹⁸ des travail-

¹⁸ $700/(5\,000 + 700) = 12,28$ pour cent.

leurs n'avaient aucune chance de faire partie de l'échantillon. Nous savons que cette fraction de travailleurs possède, par définition, une caractéristique particulière, celle d'avoir été à l'emploi de l'Alcan pendant au moins cinq ans (de 1939 à 1944). Nous avons aussi pu observer qu'elle était composée aux quatre cinquièmes de Canadiens français. Par conséquent, certains des chiffres que nous rapportons plus bas auraient été modifiés par l'inclusion dans la population statistique des dossiers de la deuxième série de microfilms. Il s'agit essentiellement des résultats portant sur les travailleurs canadiens-français, dont la proportion dans l'ensemble des travailleurs serait légèrement plus élevée et dont la durée de l'emploi serait plus longue en moyenne. Ces travailleurs possèdent peut-être d'autres caractéristiques qui les distinguent de l'ensemble et nous projetons d'en faire une étude particulière. Pour ce qui est des autres travailleurs que les Canadiens français, ils sont si peu nombreux dans la deuxième série de dossiers que leur exclusion n'affecte pas nos résultats.

*
**

L'étude des premiers travailleurs de l'Alcan nous amène d'abord à établir le profil des travailleurs à leur entrée à l'Alcan. Les fiches d'embauche nous permettent de déterminer l'origine, l'état civil et le sexe des travailleurs ainsi que le type d'emploi qu'ils occupent à l'entrée. Nous analysons ensuite la stabilité professionnelle des travailleurs en fonction de leurs caractéristiques démographiques.

1- Profil des travailleurs à leur entrée à l'Alcan

Nous avons réparti les mentions de nationalité des travailleurs en cinq catégories comprenant, dans l'ordre, les Canadiens français, identifiés comme «F.C.» ou «F/C» sur les fiches, puis les Européens de l'Est, les Européens de l'Ouest, les Canadiens anglais, et enfin les Britanniques et les Américains. La catégorie «Europe de l'Est» regroupe 11 nationalités: les Autrichiens, les Bulgares, les Hongrois, les Lithuaniens, les Polonais, les Roumains, les Russes, les Tchécoslovaques, les Ukrainiens, les Yougoslaves et un «Syrien», alors que l'«Europe de l'Ouest» comprend neuf nationalités, à savoir: les Danois, les Finlandais, les Français, les Hollandais, les Italiens, les Norvégiens, les Espagnols, les Suédois et les Suisses.

Plus de la moitié de tous les travailleurs de l'échantillon tiré — 54,6 pour cent — sont canadiens-français. Les autres Canadiens ne comptent que pour 10,3 pour cent du total. Cela laisse environ un tiers de travailleurs immigrants. Le plus fort contingent d'Européens, les Finlandais, est aussi considérable que celui des Canadiens non-franco-

TABLEAU 3			
DISTRIBUTION DES TRAVAILLEURS DE L'ALCAN À ARVIDA, 1925-1939, PAR ORIGINE, ÉTAT CIVIL, SEXE ET TYPE D'EMPLOI			
Variable	Nombre	Fréquence relative	Fréquence relative ajustée ^a
<i>Origine</i>			
Canadiens français	281	53,8	54,6
Autres Canadiens	53	10,2	10,3
Américains	9	1,7	1,7
Britanniques	23	4,4	4,5
Européens de l'Ouest	71	13,6	13,8
Européens de l'Est	78	14,9	15,1
Non disponible	7	1,3	—
Total	522	100,0	100,0
<i>État civil</i>			
Marié	266	51,0	51,8
Célibataire	238	45,6	46,3
Veuf	10	1,9	1,9
Non disponible	8	1,5	—
Total	522	100,0	100,0
<i>Sexe</i>			
Masculin	501	96,0	97,9
Féminin	11	2,1	2,1
Non donné	10	1,9	—
Total	522	100,0	100,0
<i>Type d'emploi</i>			
Manuel	462	88,5	93,5
Non-manuel	32	6,1	6,5
Non classé	28	5,4	—
Total	522	100,0	100,0
^a Calculée en excluant du dénominateur les cas pour lesquels les données ne sont pas disponibles.			
<i>Source</i> : Échantillon			

phones. Les Tchécoslovaques viennent ensuite, puis les Yougoslaves, dont le nombre égale celui des Anglais. Les travailleurs européens représentent donc, après les Canadiens français, le deuxième groupe en importance (Tableau 3).

La répartition des dates d'embauche des travailleurs de l'échantillon reflète assez bien les cycles d'embauche à Arvida durant la période étudiée. Près des trois quarts des travailleurs sont embauchés au tout début, entre 1925 et 1927, l'année 1926 comptant à elle seule pour plus de la moitié des embauches. Seulement quatre travailleurs sont embauchés en 1932 et deux en 1933. L'embauche reprend ensuite légèrement, pour atteindre un sommet — bien modeste — de 25 travailleurs en 1937.

La répartition des départs suit d'assez près celle des embauches. La moitié des départs se fait très tôt en 1926 et 1927, et en 1930 les trois quarts des travailleurs de l'échantillon sont partis. Notre échantillon se compose donc de deux groupes: un petit groupe de «persistants», dont la durée de l'emploi peut aller jusqu'à vingt ans (de 1925 à 1944), et une majorité qui quitte l'Alcan très rapidement: près des trois quarts n'y demeurent pas un an.

Ce sont les travaux de construction des usines d'Arvida et du barrage de la Chute-à-Caron qui auraient, selon Raoul Blanchard, attiré «...des centaines de Polonais, Suédois, Norvégiens, Finlandais, Tchécoslovaques, Italiens qui refluait des chantiers peu à peu vidés de l'Île Maligne [centrale hydro-électrique] et Riverbend [usine de papier Price]...»¹⁹. En effet, 75,6 pour cent des travailleurs issus de l'Europe de l'Est et 81,4 pour cent des travailleurs de l'Europe de l'Ouest dans notre échantillon sont embauchés entre 1925 et 1927. Mais cette répartition des embauches sur les premières années est commune à tous les travailleurs de l'échantillon. Seuls les Canadiens français continuent à être embauchés en nombres importants après 1927: on en compte 82 jusqu'en 1939.

En fait, les ouvriers immigrants ne sont pas très bien vus dans la région car ils occupent des emplois qui sont considérés comme réservés aux gens de la région. Le *Progrès du Saguenay* rend compte, à quelques reprises, de cette attitude négative témoignée aux travailleurs immigrants, particulièrement en 1928, alors que le chômage sévit déjà dans la région²⁰.

L'Alcan recrute le gros de sa main-d'oeuvre parmi des travailleurs originaires de l'extérieur de la région du Saguenay. Les travailleurs immigrants et les Canadiens anglais comptent pour 45 pour cent des embauches. De plus, l'origine d'environ les deux tiers des Canadiens français peut être précisée à partir de l'adresse à la résidence et de l'adresse de référence en cas d'urgence contenue sur les fiches. Seulement un quart des travailleurs canadiens-français dont on peut identifier

¹⁹ Blanchard, *L'Est du Canada français*, II: 105-106.

²⁰ *Le Progrès du Saguenay*, 3 décembre 1926, 1, 27 janvier 1928, 3, 3 mars 1928, 3, 14 avril 1928, 12.

le lieu d'origine provient de la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Les autres ouvriers viennent, dans l'ordre, du Bas du fleuve, de Montréal et de ses alentours, de Québec et ses environs ainsi que de la Beauce; enfin quelques-uns sont originaires de Charlevoix.

On trouve des travailleurs mariés et des célibataires en nombre à peu près égal. On compte une dizaine de veufs mais aucun divorcé. La population ouvrière de l'Alcan est composée, comme on pouvait s'y attendre, d'une immense majorité de travailleurs masculins (98 pour cent). Les quelques femmes qu'on retrouve dans notre échantillon travaillent comme femmes de ménage, infirmières et enseignantes.

Nous avons classé les mentions de profession à l'embauche en deux catégories: travailleurs manuels et travailleurs non-manuels (voir Annexe B). Les quelques travailleurs non-manuels (6,5 pour cent) occupent des fonctions de contremaître, d'ingénieur ou d'employé de bureau. Les travailleurs manuels travaillent à la construction et dans les usines. De nombreux corps de métiers sont représentés, tels que les plombiers, les électriciens, les maçons, les mécaniciens et les charpentiers.

2- Stabilité professionnelle

Étant donné ce qui précède, il n'est pas surprenant de constater que la durée moyenne d'emploi dans l'ensemble de l'échantillon est de 20 mois. Cela représente un roulement considérable de main-d'oeuvre qu'on peut attribuer à deux facteurs assez évidents. Le premier est la forte proportion d'ouvriers affectés à la construction durant les premières années; le deuxième facteur est l'aspect pénible du travail dans l'usine et le refus des ouvriers de s'y soumettre longtemps. Un ancien cadre de la compagnie notait la difficulté de faire travailler les ouvriers de la région à l'usine: «As regards acquiring local French-Canadian workers, it took a number of years to coax them off the farm in any large numbers to work indoors, particularly to work in the pot-rooms and carbon plant.» En 1930, «...hardly any Lake St. John residents would work in the Carbon Plant, and many would still not go into the potrooms»²¹. Les remarques consignées sur les fiches d'embauche et des sources d'histoire orale confirment cette résistance²².

La difficulté d'obtenir une main-d'oeuvre locale n'avait pas été prévue. En 1925, lorsqu'un ingénieur d'Alcoa, James W. Rickey, sou-

²¹ A.W. Whitaker, le gérant des installations d'Arvida de 1930 à 1939, donna cette raison pour expliquer le faible pourcentage (54 pour cent) de Canadiens français à l'usine en 1930. Voir T.L. Brock, «Alcan in the Saguenay», II: 25, 26.

²² Des entrevues ont été menées auprès d'ouvriers retraités en 1981 par une équipe d'étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi. Les documents ainsi constitués sont conservés aux Archives nationales du Québec à Chicoutimi. Nous avons consulté la douzaine d'entrevues faites avec des anciens travailleurs de l'Alcan.

met son rapport sur la possibilité d'établir une aluminerie au Saguenay, il se fonde sur l'expérience récente de la construction de l'Île Maligne pour évacuer dans une seule phrase la question du recrutement de la main-d'oeuvre: «I believe that plant labor on an operating basis would be plentiful and cheap.»²³

La situation ne sera pas aussi simple. À la lumière de ces commentaires, on pourrait penser que les travailleurs immigrants se soumettent au travail industriel plus facilement que les Canadiens français. Si l'on prend la durée de l'emploi comme indication de cette disposition, il faudrait plutôt conclure le contraire. En effet, la durée moyenne de l'emploi chez les travailleurs canadiens-français est de 26 mois²⁴, alors que celle des Britanniques est de 10 mois, celle des travailleurs d'Europe de l'Ouest de 8 mois et celle des travailleurs d'Europe de l'Est de 15 mois. Les Américains — peu nombreux et plus qualifiés — demeurent à l'emploi de la compagnie trois ans en moyenne. Quant aux Canadiens non francophones, ils se rapprochent davantage des immigrants, avec une durée d'emploi de 13 mois.

L'importance du travail de construction et la forte présence de travailleurs immigrants dès les premières années d'Arvida laisseraient supposer que le taux de roulement de la main-d'oeuvre à l'Alcan serait plus élevé au début de la période que par la suite. En fait, c'est le contraire que nous observons. La durée d'emploi par année d'embauche diminue d'abord, de 43 mois en moyenne en 1925 à 13 mois en 1928, puis remonte légèrement, comme on peut s'y attendre, à 29 mois en 1929 pour rester assez élevée jusqu'à la fin de la période. La Crise réduit de toute évidence les occasions de mobilité. De plus, la stabilité plus grande du petit groupe de travailleurs embauchés en 1925 se remarque dans toutes les catégories d'origine (Tableau 4). Il semble donc que les premiers arrivés aient joui de leur ancienneté soit en évitant les mises à pied, soit en obtenant des affectations où les conditions de travail leur convenaient davantage qu'à ceux qui furent embauchés par la suite.

La durée de l'emploi varie aussi, quoique plus légèrement, selon l'état civil et les qualifications des travailleurs (Tableau 5). Les travailleurs mariés travaillent à l'Alcan en moyenne 24 mois, alors que les célibataires n'y sont que 16 mois. Cette différence est plus sensible chez les Canadiens français et chez les Britanniques que chez les autres: les Canadiens français célibataires travaillent en moyenne 19 mois, les

²³ U.S. District Court of the United States, Southern District of New York, *U.S. v. Aluminum Company of America*, equity no 85-73, exhibit no 258: 1830. Cette cause est celle du célèbre procès «anti-trust» institué par le gouvernement américain contre Alcoa en 1935. La bibliothèque de la Faculté de droit de l'université McGill possède un exemplaire de l'énorme procès-verbal de la cause.

²⁴ Cette moyenne, ainsi que l'écart-type, seraient plus élevés si les fiches de la deuxième série de microfilms avaient pu faire partie de l'échantillon.

TABLEAU 4		
DURÉE DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS DE L'ALCAN À ARVIDA, 1925-1939, EN MOIS, PAR CATÉGORIE D'ORIGINE		
Catégories de travailleurs	Nombre	Nombre de mois
Tous les travailleurs	512	20
Embauchés en 1925	22	43
Embauchés en 1926	265	18
Canadiens français	279	26
Embauchés en 1925	10	62
Embauchés en 1926	143	20
Autres Canadiens	53	13
Embauchés en 1925	4	26
Embauchés en 1926	24	12
Américains	9	36
Embauchés en 1925	2	18
Embauchés en 1926	4	68
Britanniques	22	10
Embauchés en 1925	—	—
Embauchés en 1926	12	7
Européens de l'Ouest	71	8
Embauchés en 1925	4	29
Embauchés en 1926	34	9
Européens de l'Est	78	15
Embauchés en 1925	2	31
Embauchés en 1926	48	16
<i>Source:</i> Échantillon.		

mariés 32 mois; les Britanniques célibataires ne font que 7 mois, les Britanniques mariés 16 mois. Les quelques ouvriers non-manuels travaillent eux aussi plus longtemps que les autres, c'est-à-dire 25 mois. Cela s'explique assez facilement par le besoin plus grand de stabilité chez les travailleurs mariés et par la préséance qui leur est accordée par l'employeur lors des mises à pied.

Même si les fiches d'embauche ne contiennent que très rarement des indications sur les emplois antérieurs des travailleurs, on peut affirmer qu'ils n'en étaient pas à leur premier emploi, parce qu'ils ont en moyenne 30 ans lorsqu'ils sont embauchés. Cette moyenne, qui n'est pas affectée par l'origine ou le type d'emploi exercé, cache en fait une forte différence entre les travailleurs mariés et les célibataires, les pre-

TABLEAU 5		
DURÉE DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS DE L'ALCAN À ARVIDA, 1925-1939, PAR ORIGINE, ÉTAT CIVIL ET TYPE D'EMPLOI		
Variabes	Nombre	Nombre de mois
<i>Origine</i>		
Toutes	512	20,00
Canadiens français	279	25,81
Autres Canadiens	53	13,20
Américains	9	36,10
Britanniques	22	9,75
Européens de l'Ouest	71	8,34
Européens de l'Est	78	15,47
<i>État civil</i>		
Tous	511	20,16
Célibataires	236	16,02
Mariés	265	23,87
Veufs	10	19,47
<i>Type d'emploi</i>		
Tous	492	19,56
Manuels	461	19,16
Non-manuels	31	25,48
<i>Source: Échantillon.</i>		

miers étant beaucoup plus âgés que les autres lors de l'embauche (Tableau 6). Cela est vrai pour les travailleurs de toutes les origines, mais de façon légèrement plus marquée, ici encore, pour les Canadiens français, dont les célibataires ont près de 24 ans à l'embauche alors que les hommes mariés ont près de 36 ans. Enfin, notons qu'il n'y a pratiquement aucune relation ($r = - .063$) entre l'âge à l'embauche et la durée de l'emploi.

Nous avons ensuite voulu déterminer si les travailleurs plus «stables», ceux qui demeurent à l'emploi de l'Alcan pour plus d'un an, possèdent des caractéristiques différentes de l'ensemble des travailleurs (Tableau 7). On remarque d'abord qu'ils travaillent à l'Alcan en moyenne trois ans. Proportionnellement, les Canadiens français ne sont pas plus nombreux dans cette catégorie de travailleurs que dans l'ensemble, mais ils restent à l'emploi de l'Alcan beaucoup plus longtemps que les Canadiens et les immigrants, qui persistent entre deux et neuf ans (sauf pour les six Américains, qui ont une moyenne au travail de 52 mois). Chez les «stables» comme dans l'ensemble de l'échantillon,

TABLEAU 6		
ÂGE À L'EMBAUCHE DES TRAVAILLEURS DE L'ALCAN À ARVIDA, 1925-1939, PAR ORIGINE, ÉTAT CIVIL ET TYPE D'EMPLOI		
Variabes	Nombre	Âge moyen
<i>Origines</i>		
Toutes	514	30,60
Canadiens français	281	30,32
Autres Canadiens	53	30,19
Américains	9	35,33
Britanniques	22	33,36
Européens de l'Ouest	71	29,31
Européens de l'Est	78	31,69
<i>État civil</i>		
Tous	513	30,55
Célibataires	237	25,28
Mariés	266	34,76
Veufs	10	43,30
<i>Type d'emploi</i>		
Tous	493	30,48
Manuels	461	30,48
Non-manuels	32	30,44
<i>Source</i> : Échantillon.		

les hommes mariés travaillent à l'Alcan plus longtemps que les célibataires, mais les travailleurs manuels y restent un peu plus longtemps que les non-manuels. On ne peut donc conclure à partir de ces données que les travailleurs «stables» diffèrent sensiblement des autres travailleurs.

Enfin, nous avons pu faire une première estimation, assez grossière, de la mobilité professionnelle des travailleurs durant leur emploi à l'Alcan. Nous avons pour cela examiné la relation entre l'emploi occupé à l'embauche et le dernier emploi mentionné sur la fiche d'affectation. Une très petite minorité — 3,3 pour cent — des travailleurs manuels lors de leur embauche deviendront des travailleurs non-manuels. En revanche, 23,8 pour cent des travailleurs non-manuels regagneront les rangs de travailleurs manuels. Les proportions sont à peu près les mêmes pour le groupe de travailleurs «stables». On remarque donc que les chances de déqualification sont beaucoup plus fortes que les chances de promotion.

TABLEAU 7		
DURÉE DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS «STABLES» DE L'ALCAN À ARVIDA, 1925-1939, PAR ORIGINE, ÉTAT CIVIL ET TYPE D'EMPLOI		
Variabes	Nombre	Nombre de mois
<i>Origine</i>		
Toutes	262	37,29
Canadiens français	145	44,00
Autres Canadiens	25	25,15
Américains	6	52,33
Britanniques	12	16,53
Européens de l'Ouest	35	15,70
Européens de l'Est	39	28,72
<i>État civil</i>		
Tous	259	37,93
Célibataires	140	31,40
Mariés	113	43,52
Veufs	6	30,54
<i>Type d'emploi</i>		
Tous	250	36,72
Manuels	226	37,17
Non-manuels	24	32,48
<i>Source: Échantillon.</i>		

Notre étude des travailleurs de l'Alcan à Arvida n'a porté que sur une partie — la plus importante — des travailleurs et sur quelques-unes seulement des données disponibles. L'exclusion des dossiers des travailleurs qui sont encore à l'emploi de la compagnie en 1944 a pour effet de biaiser certains de nos résultats. Comme les travailleurs exclus sont, dans une forte proportion, des Canadiens français et qu'ils travaillent à l'Alcan au moins cinq ans (de 1939 à 1944), les calculs qui sont rapportés ici sur la proportion de Canadiens français dans la main-d'oeuvre et sur la durée de leur emploi seraient légèrement modifiés par l'inclusion de ce groupe dans notre analyse. Nous considérons cependant que les travailleurs exclus forment, par les caractéristiques mêmes qui ont amené leur exclusion, un groupe distinct de travailleurs, qu'il faudra examiner séparément.

Deux constatations majeures ressortent de l'analyse des caractéristiques démographiques des travailleurs de la première phase de l'histoire de l'Alcan à Arvida. D'abord, ces travailleurs possèdent peu de choses en commun: une proportion élevée d'immigrants et de Cana-

diens provenant de régions diverses, une division sensiblement égale entre célibataires et hommes mariés, et donc, comme nous l'avons vu, deux groupes d'âge distincts ainsi qu'un large éventail de professions en témoignent. Ensuite, ces travailleurs sont hautement mobiles: qu'ils soient immigrants ou Canadiens d'origine, célibataires ou mariés, qu'ils soient travailleurs manuels ou non-manuels, le travail à l'Alcan n'est ni leur premier ni leur dernier emploi, ni leur emploi pour très longtemps.

On peut avancer un certain nombre de raisons à cette forte mobilité. Pour la majorité, les travailleurs de l'Alcan proviennent de l'extérieur du Saguenay et ils arrivent dans une région qui est culturellement très homogène. Ils ont peu de moyens de s'y intégrer. Arvida, ville instantanée, est une enclave dans laquelle les travailleurs de l'Alcan sont plutôt isolés du milieu régional. Pour ceux qui sont célibataires — et ils sont très nombreux — les possibilités de mobilité volontaire ou involontaire (ce sont eux qui sont mis à pied les premiers) sont encore plus fortes. Enfin, durant cette première phase de son histoire à Arvida, l'Alcan a des besoins en main-d'oeuvre qui fluctuent considérablement, ce qui rend encore plus précaire la situation des travailleurs. Pour l'immense majorité, l'Alcan ne semble pas offrir d'occasions d'avancement professionnel.

On ne peut donc parler d'une «génération» de travailleurs de l'Alcan entre 1925 et 1939, car ceux-ci ont peu d'éléments communs à leur entrée à l'usine et n'y travaillent pas assez longtemps pour en développer. L'étude de ceux qui vont y rester plus longtemps constituera un autre chapitre de l'histoire des travailleurs au Saguenay.

Annexe A

Les fiches d'embauche et de service ont été informatisées dans l'ordre des bobines de microfilm, c'est-à-dire dans l'ordre alphabétique. Chaque bobine de microfilm a donné lieu à la constitution d'un ou de plusieurs fichiers informatisés, dont chacun contient une quantité à peu près uniforme d'information (100 000 caractères). Au total, la première série de microfilms a amené la constitution de 108 fichiers informatisés. Nous avons choisi aléatoirement 11 de ces fichiers pour constituer notre échantillon. Ces 11 fichiers contiennent les dossiers de 522 travailleurs, dont les noms propres se répartissent de la façon suivante dans l'ordre alphabétique:

B	81 Cas
C	3
G	33
H	36
J	15
K	55
L	141
M	54
N	1
P	24
R	77

Deux des travailleurs figurant dans l'échantillon n'ont pu être identifiés. La répartition des 11 fichiers sur 11 lettres de l'alphabet est accidentelle, certains fichiers pouvant se répartir sur plus d'une lettre.

Annexe B

La répartition des mentions de professions en manuelles et non-manuelles a été faite selon la méthode mise au point par Gérard Bouchard dans le cadre du Programme de Recherche sur la société saguenayenne (SOREP). La méthode consiste à utiliser les classements fournis par la *Classification canadienne descriptive des professions 1971* (2 vols., Ottawa, Emploi et Immigration Canada, 1971, 1979) pour déterminer d'abord si l'occupation implique le maniement d'objets. Si l'indice DPC (données, personnes, choses) n'indique aucune relation significative avec les choses, la profession est classée non-manuelle. Pour les autres, on se reporte ensuite à l'indice AP (activités physiques) qui mesure

la force nécessaire à l'accomplissement du travail. Si la force exigée est cotée «S» (sédentaire), la profession est classée comme non manuelle. Si le travail est coté «M», «Lo» ou «Tlo» (moyen, lourd ou très lourd), la profession est cotée manuelle. Enfin, si le travail est coté «L» (léger), on utilise l'indice A (aptitudes) pour déterminer lesquelles des aptitudes «intellectuelles» ou «manuelles» l'emportent.